

PROCÈS VERBAL

Réunion du Conseil d'École

Lundi 14 juin 2021

Madame LECOURT, directrice de l'école, a ouvert la séance à 18h.

Étaient présents :

- Mmes CARVALHO, GILLET, LAURENT, LECOURT, PROVOST et M. DINOCHAU, professeurs,
- Mmes ALLINANT, M LAUNAY, parents élus,
- Mme COULON, Adjointe au Maire, et Mme PERDEREAU, Conseillère Municipale,

Étaient absents excusés :

- Mmes CALBRY, LAMBERT, MARIOT, PATAS et M MUDRY, parents élus
- M SIONNEAU, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- M. TRIFAUT, Maire
- M. HUARD, Responsables du Service Enfance Jeunesse *de la Communauté de Communes*

Elle rappelle ensuite l'ordre du jour. Madame GILLET accepte d'être la secrétaire de séance.

1. Fonctionnement de l'école

- Approbation du P.V. du 2^{ème} Conseil d'École de l'année

Ayant été relu et corrigé par les participants, dans les 2 semaines qui ont suivi, il a été mis en ligne sur le site de la Mairie et diffusé à la demande dans la foulée. Son approbation est donc validée.

- Prévision des effectifs pour la rentrée 2021-2022 :

À ce jour, 123 élèves sont accueillis à l'école.

Il y a 19 CM2 qui devraient partir au collège (1 élève en attente de la procédure d'appel pour qu'elle soit maintenue).

Deux élèves de l'ULIS quittent l'école pour d'autres structures d'accueil.

Cinq élèves déménagent. Six élèves arrivent d'autres communes.

Il nous arrive 16 CP de la maternelle de Montfort.

Au total, l'effectif pour 2021/2022 s'établit, aujourd'hui, à 121 enfants. C'est donc un effectif stable.

Côté enseignants, il y a le départ de Madame DEMASSEZ-DU-CASTEL, qui assurait les 2 décharges de classes (temps partiel et direction).

Un ou une enseignant-e doit être nommé pour assurer les décharges de temps partiels (Madame Carvalho l'année prochaine) et de direction. Madame Gillet reprend à temps plein.

Madame Charpentier, AESH collective du dispositif ULIS, sera en congé maternité à la rentrée de septembre. Pour le moment, aucun remplaçant n'a été nommé pour la remplacer.

- Le projet d'école

Le projet d'école a été réécrit cette année, pour couvrir les années 2020 à 2024. Il aurait dû être mis en place l'année dernière. Ce projet d'école tourne autour de 3 priorités, la première étant basée sur les résultats aux évaluations CP, la seconde est commune aux écoles du secteur de collège, la troisième est spécifique à l'école. (cf ANNEXE 1).

Madame Laurent lit les priorités du projet d'école.

Le projet d'école a été validé par l'inspecteur de l'éducation nationale, le 18 mai 2021.

Il n'y a aucune question ni remarque sur ce projet d'école. Le projet d'école est adopté.

- Les comptes de l'école (cf ANNEXE 2)

Madame Lecourt présente le bilan des comptes de l'année scolaire. En Septembre 2020, l'école

disposait de 5926,37€. A ce jour, il y a 5568,01€ en banque. La mairie a versé une subvention de 1500 euros afin de couvrir les frais du projet pédagogique de l'année. Une subvention a été versée par la DAAC pour le projet théâtre de la classe ULIS, qui est ainsi presque intégralement financé. Le bénéfice des photos n'a pas encore été comptabilisé, ainsi que la facture du spectacle.

- Sécurité de l'école

Madame Lecourt a souhaité faire un point sur la sécurité de l'école, suite à des rumeurs qui ont couru dans le village. Un enfant aurait fugué de l'école, échappant à la surveillance des enseignants. Madame Lecourt, après avoir relaté les faits aux membres du conseil d'école, dément catégoriquement. Aucun enfant ne s'est jamais enfui de l'école. De plus, la directrice insiste aussi sur le fait que dès qu'un enfant entre dans l'école, il ne ressort pas sans l'accord de l'adulte.

Les textes encadrant l'école élémentaire indiquent: « *La sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leurs enseignants jusqu'aux portes de l'établissement. L'enfant est alors sous la responsabilité de ses parents. L'élève peut donc attendre ses parents à l'extérieur de l'école ou rentrer seul chez lui.* » L'équipe enseignante applique scrupuleusement les textes, et fait preuve de bienveillance sur les sorties et entrées de l'école.

Madame Lecourt s'est entretenue avec l'inspecteur de circonscription sur cette situation. Elle a également rencontré Monsieur le Maire. Il a été vu que l'interrupteur d'ouverture du portillon devrait prochainement être rehaussé pour être uniquement à hauteur d'adulte, afin d'améliorer encore la sécurité.

- Point Covid-19

Lors du confinement, du 5 au 9 avril, la directrice explique que l'école a accueilli entre 3 et 5 enfants de personnels prioritaires par jour. Les enseignants et les AESH de l'école se sont relayés afin d'assurer cet accueil.

L'école a été très peu impactée par l'épidémie sur l'année. Une classe a fermé du 3 au 9 juin pour un cas positif parmi les élèves. Quelques élèves (une petite dizaine) ont dû être absents pendant 7 ou 10 jours, car cas contacts dans leur cercle familial. La continuité pédagogique a été mise en place pour toutes ces absences.

2. Vie de l'école

- Piscine

Les séances de piscine ont pu reprendre la semaine du 7 juin. Quatre créneaux ont été proposés à l'équipe, afin de compenser les séances perdues. Chaque classe accède seule à la piscine, de manière à respecter le non brassage des classes.

Les CE1 profitent de deux créneaux par semaine (le mardi matin et le vendredi après-midi).

Les CE2 profitent d'un créneau (le mardi après-midi).

Les CP, qui n'avaient pas pu avoir toutes leurs séances en fin d'année 2020, peuvent profiter du dernier créneau (le vendredi après-midi).

- Séances au gymnase

Un report des séances avait été demandé à la mairie, de mars à mai. Malheureusement, la salle n'a pu rouvrir qu'en juin. Les séances n'ont donc pas pu avoir lieu.

- Le 2^{ème} exercice de PPMS

Un exercice PPMS risque majeur aurait dû avoir lieu avant fin avril. Cependant, compte-tenu des protocoles sanitaires très strictes, cela n'a pas pu être réalisé. Dès que le brassage sera de nouveau possible, l'exercice sera réalisé.

- Exercice incendie

Le second exercice incendie a été réalisé le vendredi 11 juin. Le temps d'évacuation des classes est tout à fait correct (environ 3 minutes). Deux classes étaient déjà dans la cour. Un point de rassemblement a été installé devant la cantine, afin de faciliter le rassemblement de la classe du ou des élèves en situation de handicap, l'utilisation de l'ascenseur étant impossible.

- Sécurité routière

Les élèves de CM2 ont pu bénéficier de l'intervention sécurité routière, le 18 mai dernier. Madame Lecourt explique que la journée s'est déroulée en deux temps :

- une intervention dans chaque classe de CM1-CM2, par un moniteur auto-école afin de sensibiliser les élèves aux panneaux de signalisation et à la pratique du vélo sur route
- un deuxième temps l'après-midi pour les CM2 uniquement, sur la piste de sécurité routière d'Arnage.

Les CM1 pourront bénéficier de cette intervention l'année prochaine en CM2.

- Le Projet Théâtre de la classe ULIS

Madame Carvalho explique qu'une comédienne est intervenue sur un total de 20 heures depuis le début de l'année. L'association « Théâtre pour l'avenir » est aussi porteuse de cette action dans l'école. Un spectacle sur le thème des contes a été créé et présenté à deux classes de l'école, ainsi qu'aux familles des élèves du dispositif ULIS. Madame Carvalho insiste sur la richesse d'un tel projet, en apprentissage et en émotion.

- Projet pédagogique : les contes

Dans la cadre du projet sur les contes, l'équipe enseignante avait demandé la venue de la compagnie Billenbois pour 2 spectacles : « Pois princesses en trois fois » et « Mademoiselle Vermillon ». Le premier spectacle devait être joué le vendredi 21 mai, puis décalé au 28 mai, puis décalé au lundi 9 juin. Un problème de comédien a contraint la compagnie à annulé la représentation le matin même. L'équipe enseignante a donc décidé de ne pas reporter le spectacle.

Le second spectacle aura lieu le jeudi 24 juin, il s'agira de « Mademoiselle Vermillon ». Le budget sera donc moins important que prévu, autour de 750euros, entièrement financé par la municipalité. Madame Lecourt la remercie au nom de l'équipe.

- Photo scolaire

La photo scolaire a été réalisée le vendredi 7 mai. Le photographe scolaire est passé de classe en classe pour prendre les enfants individuellement. Les photos collectives ont été réalisées à la manière « in the box », puis l'assemblage a été réalisé par le photographe. Le bénéfice pour l'école est de 845,50euros. Les photos devraient être livrées d'ici peu.

3. Les partenaires

- Travaux sur l'école :

- réfection de la cour : la municipalité a présenté les travaux de réfection de la cour à l'équipe enseignante. Madame Coulon apporte des précisions sur le déroulement des travaux. Ceux-ci commenceront dès le début des vacances d'été, le mercredi 7 juillet (société Colas). Des aménagements seront à faire pour l'accueil du centre de loisirs (entrée par le haut de l'école). Le minibus sera à disposition pendant 3 semaines pour pouvoir faire des sorties. La dernière semaine d'août du centre de loisir se déroulera à Lombron.

- câblage réseau et installation des vidéoprojecteurs, des tableaux : Madame Coulon informe l'équipe enseignante que les nouveaux tableaux sont livrés. Tout le matériel devrait être installé pour la rentrée. Cependant, les ordinateurs portables sont en attente, malgré une commande effectuée depuis un bon moment. Les longs délais seraient liés à des problèmes de fournisseurs ralentis par la crise sanitaire.

- La directrice informe Madame Coulon que la liste des travaux à effectuer cet été est prête, et qu'elle lui sera transmise d'ici quelques jours.

Le matériel demandé par les enseignants pour un élève en situation de handicap a été commandé (table et casier de rangement).

Madame Lecourt demande à la municipalité s'il serait possible d'installer une boîte aux lettres pour le restaurant scolaire.

4. Questions diverses

Questions des familles :

1. Est-ce normal que les WC soient toujours sales ?

Madame Lecourt explique que le problème avec les toilettes, c'est qu'ils servent aussi pour les temps d'accueil (matin et soir) alors qu'ils ne sont nettoyés qu'une seule fois par jour. Un deuxième nettoyage serait souhaitable étant donné leur forte fréquentation (temps d'école + temps d'accueil périscolaire).

2. Est-ce possible de mettre 1 préau à la sortie de l'école ?

La question s'est déjà posée car il est vrai qu'il est pénible d'attendre sous la pluie en cas d'intempéries. La mairie précise que l'accès doit rester dans les normes pour d'éventuelles interventions ou d'éventuels secours (accès pompiers). Madame Perdereau précise que cela a déjà été étudié mais aucune solution n'a été trouvée. Ce n'est donc pas prévu de faire poser un préau.

Questions de l'équipe enseignante :

Les enseignants demandent si une meilleure isolation des classes serait possible car il y fait très chaud l'été. Il y aurait des travaux de prévu.

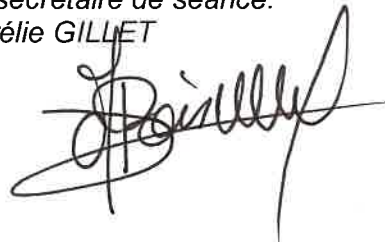
Les enseignants demandent quelles seraient les modalités d'accompagnement des familles qui ne savent ni lire ni écrire pour le portail famille des inscriptions cantine. La mairie est consciente que certaines familles seront en difficulté avec cette interface. La mairie propose de recevoir et accompagner les familles en difficulté. Cette application est accessible sur téléphone.

L'ordre du jour étant épuisé, madame LECOURT lève la séance à 19h15.

La directrice :
Cindy LECOURT



La secrétaire de séance:
Aurélie GILLET



Annexe 1

III : Choix des priorités (cf. fiche n°3)

Priorité n°1, partagée sur le département (en lien avec les évaluations nationales)

Titre : Assurer la maîtrise des fondamentaux et des compétences pour chaque élève

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions / Français :

- la production écrite/orale (développer le goût de lire, valoriser le co-enseignement sur le temps de production d'écrit, travailler l'enrichissement des textes courts) // - la compréhension de textes, de consignes, de différents supports (expliciter les énoncés, reformuler) // - le travail autour du langage des maths (réaliser une banque de mots communs pour comprendre les problèmes)

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée / Mathématiques :

-la compréhension et la résolution de problèmes (varier les supports de manipulation, s'appuyer sur des supports de la vie quotidienne, mettre en place des projets mathématiques inter-classes)
-le travail autour de la langue mathématique (apprendre à schématiser, construire et utiliser des cartes mentales, travailler l'abstraction)

Priorité n°2 (commune au réseau du secteur de collège)

Titre : Instaurer un climat scolaire positif, propice au "vivre et apprendre ensemble"

-empathie émotionnelle: apprendre à reconnaître ses émotions et celles des autres, les verbaliser, les identifier aux profits des apprentissages
-prévenir les violences et le harcèlement: créer du lien avec les temps périscolaires; rompre la loi du silence et protéger les enfants les plus fragiles; sensibiliser aux risques liés aux réseaux sociaux
-favoriser la co-éducation: impliquer les familles dans les projets, communiquer

Priorité n°3 (spécifique à l'école)

Titre : Réduire l'impact des fractures sociales et territoriales

-favoriser l'ambition scolaire en zone rurale: devenir acteur de ses apprentissages en s'appuyant sur les familles (métiers, passions), sur le RASED; développer des projets culturels et d'ouverture au monde // -améliorer le rapport à l'école des parents: les faire entrer dans l'école (ateliers, portes ouvertes à thèmes), créer un cadre accueillant // -donner aux élèves défavorisés les codes pour réussir//réduire les maintiens

ANNEXE 2

RECETTES	DEPENSES	TOTAL
	Vie de classe/d'école: 984,19€ Projet théâtre du dispositif ULIS: 1176€ Sécurité routière CM: 342,80€ (Spectacle Billenbois: 750€)	-2502,99€
	Frais bancaires: 8€ Cotisation OCCCE: 297.37€	-305,37€
SUBVENTION DAAC THEATRE : 950€		+2 450€
SUBVENTION MAIRIE : 1 500€		
(Bénéfices photos scolaires: 845,50€		+845,50€)

Septembre 2020: +5926,37€

Juin 2021: +5568,01€ (+5663,51€)